



Forum: Trucs en vrac

Topic: La TNT est-elle condamnée ?

Subject: Re: La TNT est-elle condamnée ?

Publié par: [ubik3](#)

Contribution le : 23/06/2018 17:04:19

Plutôt d'accord pour dire comme Tof que c'est encore un bon moyen de désengager le service public des services au public et c'est regrettable (mais c'est mon point de vue). En effet, comme le laisse entendre Tignothe, il suffirait d'un rien pour contourner la loi Léotard.

Et sans évoquer les personnes âgées et la voisine de Bilou, il reste une réalité qui est qu'en zone rurale, les débits (et la qualité) du réseau sont loin d'être à la hauteur. Et ça concerne *beaucoup* de monde !

Ici au mieux, on attend la fibre dans les années 2030 ? 2040 ?

Mon abonnement Free et ma box Révolution me permettrait de regarder la télé... pas mes débits. Alors oui, le seul moyen restant sera la parabole, plus onéreux et moins discret qu'un râteau.

Quant à la qualité des chaînes TNT, le débat serait vaste... Il y a des chaînes (bien peu !) qui proposent des programmes de qualité... sauf que si l'utilisateur final privilégie la médiocrité, "mécaniquement" ce sont les chaînes médiocres qui fleurissent. Mais ça, ça n'a pas grand chose à voir avec la structure de la TNT.